

Déclaration de la Présidente au nom du Comité pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé

La Présidente du Comité pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé (« la Présidente ») accueille favorablement la Conférence de haut-niveau #UNITE4HERITAGE et la réunion technique d'experts, tenues les 9 et 10 juin 2016 à Bruxelles, en Belgique.

La prise pour cible du patrimoine culturel et les attaques continues contre les biens culturels, la diversité culturelle et le pluralisme culturel sont devenues emblématiques des combats en cours que nous, communauté dans son ensemble, continuons à faire face. Le respect et l'engagement en faveur de la protection du patrimoine culturel sur des bases tant individuelles que communautaires ne contribuent pas uniquement à la prévention des crises, mais s'avèrent également essentiels à des fins de réconciliation, de dialogue national et de récupération post-conflit dans des sociétés en transition.

La Présidente salue les participants de haut niveau dans leurs efforts pour renforcer les politiques et stratégies en faveur de la protection du patrimoine culturel, de la reconstruction et de la consolidation de la paix, et appelle tous les participants à continuer de contribuer à la protection du patrimoine culturel avec le même entrain qui a fait naître cette dynamique dans le cadre des efforts de la communauté internationale pour protéger la diversité culturelle et la sauvegarde du patrimoine culturel, et soutenir un humanisme globale aux fins de la poursuite d'une paix durable. Ces efforts ont renouvelé les impulsions à la lumière de l'adoption de l'Agenda post-2015, dans lequel les liens entre culture, développement durable et paix durable sont reconnus et promus.

En dernier lieu, mais non le moindre, la Présidente demande à tous les Etats membres de l'UNESCO qui ne sont pas encore parties à la Convention de La Haye de 1954 et/ou ses deux Protocoles (1954 et 1999) à y devenir parties à leur meilleure convenance, et ce afin de renforcer durablement la protection des biens culturels en temps de paix et de conflit armé, y compris d'occupation.

23 mai 2016

Artemis Papathanassiou

Présidente